

# Saint François de Laval



Numéro 35 • Décembre 2017

Bulletin du Centre d'animation François-De Laval



## Un diocèse sous-financé

Par Martina de Vries

En septembre 2016, la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) a désigné saint François de Laval comme patron des évêques canadiens. Peut-être ses membres se reconnaissent-ils en l'évêque ayant eu bien des soucis quant à l'organisation et à la gestion d'un diocèse... Regardons ici quelques difficultés auxquelles François de Laval a été confronté à titre d'évêque.

### D'abord des cures amovibles

Mgr de Laval arriva dans un pays qui commençait à peine à se développer. Comme l'affirme si bien Auguste Gosselin, « ce n'était pas le temps de faire des lettres pastorales, ni des synodes ou des conciles; c'était le temps d'agir, d'organiser, de créer : et certes le premier évêque de Québec n'a pas failli à cette tâche ». (Gosselin, II, p. 318)

Conscient que la population canadienne était très dispersée et bien trop pauvre pour financer un curé par village, François de Laval créa d'abord des cures amovibles et des curés révocables. Son Séminaire tenait alors le rôle d'un presbytère général qui fournissait les prêtres pour les cures et les missions et gérait les revenus de la dîme. (Bureau, p. 142) Il justifia ces curés amovibles par « la sainte pratique des premiers siècles, suivie encore à présent dans plusieurs diocèses du Royaume ». (Mandement de 1663) La Propagande, par un rescrit de 1666, approuva cette façon de faire, en attendant que le diocèse de Québec soit canoniquement établi.

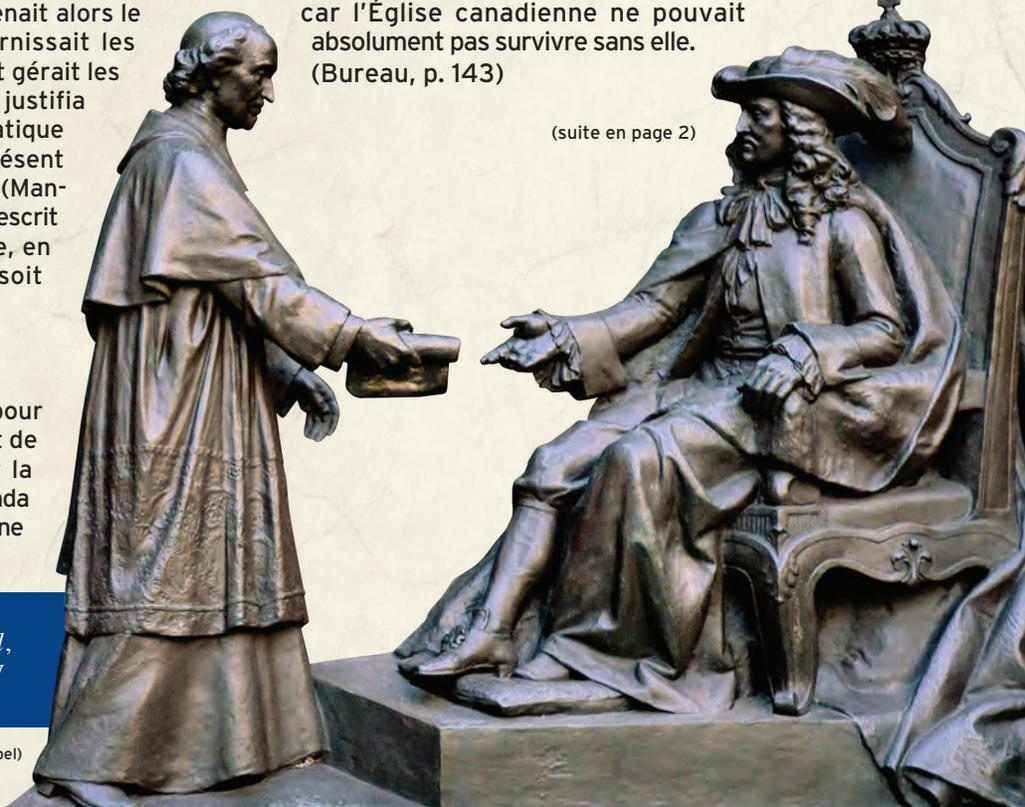
### L'Ordonnance de 1679

Mais Louis XIV, ayant besoin d'argent pour financer son armée et l'agrandissement de Versailles, décida de ne plus assurer la subsistance des curés canadiens. Il demanda à l'évêque d'organiser une Église canadienne

à l'image de celle de France, c'est-à-dire avec un système de cures fixes où les paroissiens assument entièrement les frais du culte, des églises et des prêtres par leur dîme.

En mai 1679, le roi imposa sa volonté : il enleva la dîme au Séminaire de Québec et obligea les paroissiens à subvenir aux frais des églises et des curés. Au Canada, la protestation fut forte et unanime. Le Conseil souverain demanda que le roi adoucisse son édit et qu'il accepte de continuer sa « gratification<sup>1</sup> », car l'Église canadienne ne pouvait absolument pas survivre sans elle. (Bureau, p. 143)

(suite en page 2)



Détail du Monument Laval,  
Mgr de Laval rencontre Louis XIV



(suite de la page 1)

## Une première supplique au roi

Le 10 novembre 1680, Mgr de Laval et l'intendant Duchesneau rédigèrent le mémoire *État des cures et missions qu'on peut faire en Canada, moyennant le supplément qu'il plaira au roi de donner, à cause du peu de valeur des dîmes et des grandes dépenses que les curés sont obligés de faire pour un canot et un valet, dans la plupart des lieux*. Ils envoyèrent également le *Mémoire touchant la subsistance des curés au Canada*. Mgr de Laval écrivit que, selon les volontés royales, il avait déjà regroupé son diocèse en 25 districts en 1678. Son estimation première pour la subsistance des curés au Canada était de 800 livres par année. Cette somme fut abaissée à 500 livres, en 1681, sous les pressions de Frontenac.

L'abbé Jean Dudouyt, procureur de Mgr de Laval à Paris, avait déjà aidé son évêque en 1677 sur l'affaire de la traite de l'eau-de-vie avec les Amérindiens. Le ministre Colbert, surnommé « l'homme de marbre », était très influencé par le gouverneur Frontenac et peu disposé envers le clergé canadien. Mais le roi avait souvent exprimé sa reconnaissance envers le travail de l'évêque. M. Dudouyt recommanda donc à Mgr de Laval de rédiger un état des lieux de son Église et d'établir un argumentaire, appuyé par des chiffres solides. Il proposerait alors des solutions pour créer des cures fixes qui puissent se financer. (Gosselin, II, p. 251)

## La visite pastorale de 1681

Et c'est ainsi que Mgr de Laval entreprit la plus longue et la plus complète de ses visites de son diocèse, en 1681, accompagné de son grand vicaire, Ango des Maizerets, d'un prêtre et de quelques rameurs. (voir carte page 4-5) « Jamais, croyons-nous, visite pastorale ne fut conduite par un vieillard sexagénaire avec plus d'enthousiasme, d'activité ou de persévérance » affirme Gosselin. (Gosselin, II, p. 251)

Avec son équipe, il quitta Québec à la fin mai et remonta le fleuve en barque, (et la rivière Richelieu en canot d'écorce), visitant villages et habitations éloignées, mangeant et dormant soit chez l'habitant, soit à la belle étoile. En 19 jours, il visita 14 endroits, parcourut plus de 60 lieues

(135 km) et confirma 212 personnes. De cette première étape de sa grande visite, il nota encore la pauvreté de ses fidèles. Le lieu le plus développé, outre Québec et Montréal, était Champlain, en Mauricie actuelle, où vivaient 40 familles et 285 communiant, et avait une grande chapelle de bois, un presbytère et un couvent des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame. (Gosselin, II, p. 253)

Le 20 juin, il fit un arrêt de quelques jours pour retrouver



Sur les chemins liquides de son diocèse immense,  
gravure de Maurice Petitdidier

les Amérindiens à La Prairie de la Madeleine, qu'il avait tant aimé visiter en 1676 et où il s'était fait la promesse de retourner si la santé ne lui manquait pas. « [Ils] n'avaient pas oublié l'homme de la grande affaire; ils en avaient parlé souvent à leurs enfants, leur donnant à espérer que le saint évêque viendrait un jour les bénir. Ce grand jour était arrivé. » (Gosselin, II, p. 253)

Il ne retourna à Montréal que neuf jours plus tard. Pendant sa visite, il érigea canoniquement la paroisse de Montréal et l'unit à perpétuité avec le Séminaire de Saint-Sulpice. Il se rendit également à la chapelle Notre-Dame-du-Bon-Secours de Marguerite Bourgeys, qu'il unit aussi au Séminaire.

(suite en page 3)

Saint François de Laval  
Numéro 35 • Décembre 2017

**FRANÇOIS**  
CENTRE  
D'ANIMATION  
**DE LAVAL**

Pour nous joindre  
Centre d'animation François-De Laval  
20, rue De Buade, Québec (Québec) G1R 4A1

Téléphone: 418 692-0228  
Courriel: [centre@francoisdelaval.com](mailto:centre@francoisdelaval.com)  
Visitez notre site web: [www.francoisdelaval.com](http://www.francoisdelaval.com)  
sur Facebook et sur Twitter: @CentreFDL



Ce bulletin est publié deux fois l'an et est envoyé gratuitement par la poste. Il se retrouve en format PDF sur notre site web.

Rédacteur en chef: Jean Duval

Collaborateurs: Daniel Abel

Gilles Bureau  
Martina de Vries

Réviseur: Gilles Bureau  
Conception graphique: [Leccourscommunication.com](http://Leccourscommunication.com)  
Tirage: 2 000 exemplaires, disponibles en français et en anglais.

Nous avons le souci de l'environnement. Votre inscription volontaire à notre liste d'envoi électronique permettra de minimiser l'utilisation du papier. Vous recevrez les prochains exemplaires en format PDF en vous adressant à [centre@francoisdelaval.com](mailto:centre@francoisdelaval.com)

Dépôt légal:  
Bibliothèque et Archives Canada ISSN 1920-1117



(suite de la page 2)

À peine reposé à Montréal, il reprit son canot en pleine canicule et descendit le fleuve jusqu'à l'Île aux Grues et le Cap-Saint-Ignace, puis remonta le fleuve jusqu'à la Pointe-Lévy et rentra enfin, épuisé, à Québec le 10 août. En deux mois et demi, Mgr de Laval avait visité 31 endroits, parcouru plus de 200 lieues (450 km), confirmé des centaines de personnes et avait amassé presque toutes les statistiques dont il avait besoin pour son mémoire. (Nous savons que la visite de la Côte de Beaupré et de l'Île d'Orléans a été faite, puisque leurs données se retrouvent dans le mémoire, mais par qui et quand nous est inconnu.) (Gosselin, II, p. 256)

Ce fut sans étonnement que l'évêque tomba gravement malade peu après son retour. Dans les registres du Conseil Souverain, il est noté qu'il ne put y assister car il était « complètement empêché par une maladie dangereuse ». Selon un Récollet, il fut entre la vie et la mort pendant 15 jours. Nous ne savons pas quand la santé lui revint assez pour travailler à son mémoire, mais nous savons qu'il ne fut de retour au Conseil que le 20 octobre. (Gosselin, II, p. 259)

### La réorganisation de son diocèse

Le travail de réflexion de Mgr de Laval ne fut pas facile. Devant les constats de son voyage à travers le diocèse, il devait trouver une solution efficace et pérenne. Chose certaine, le statut quo et des cures fixes prématurées n'étaient pas des options viables. En même temps, il devait faire face à de l'opposition et de la médisance.

Le gouverneur, M. de Frontenac, écrivait à la Cour que l'évêque s'opposait farouchement à l'établissement de cures fixes et que ses prêtres ne savaient pas se suffire d'une rente raisonnable. Dans une lettre à Seignelay, ministre du roi, du 2 novembre 1681, il affirmait : « Je dois encore vous donner avis des difficultés que M. notre évêque continue de faire naître pour l'établissement des cures fixes (...) il a fait avec M. Duchesneau un nouveau

district de paroisses, dans lequel il est donné à quelques-uns de ses missionnaires, qu'on ne peut plus appeler curés, 30 et 40 lieues d'étendue et une si grande quantité de différentes habitations (...) et on prétend encore que les dîmes d'un si grand nombre de lieux ne pourront suffire à leur subsistance! »

Mgr de Laval, avec l'aide de l'intendant Duchesneau, avait effectivement tenté de mieux répartir les paroisses pour y établir des curés fixes exigés par le roi et d'obtenir le revenu de 500 livres en dîmes pour leur subsistance proposé par le gouverneur. Dans une lettre de l'intendant au ministre Colbert du 13 novembre 1681, il expliqua que pour obtenir de telles cures, ils avaient été obligés d'augmenter leur étendue. Mais alors les prêtres, devant voyager de plus grandes distances, ne pouvaient donner beaucoup de messes à chaque lieu. Les habitants menaçaient donc de ne pas payer la dîme ou exigeaient que celle-ci soit grandement réduite. Il rappela aussi que « le coût de la vie est infiniment plus élevé en Canada qu'en France. Il n'y a personne au Canada qui puisse prendre à charge de construire et de doter une église. »

### Pour ou contre les cures fixes?

Malheureusement, à peine le travail de réflexion était-il commencé que le roi rappelait M. de Frontenac et M. Duchesneau, pour les remplacer par un nouveau gouverneur, M. de La Barre, et un nouvel intendant, M. de Meulles. Tout était à recommencer. Ils devaient se faire leur propre opinion de la situation au Canada.

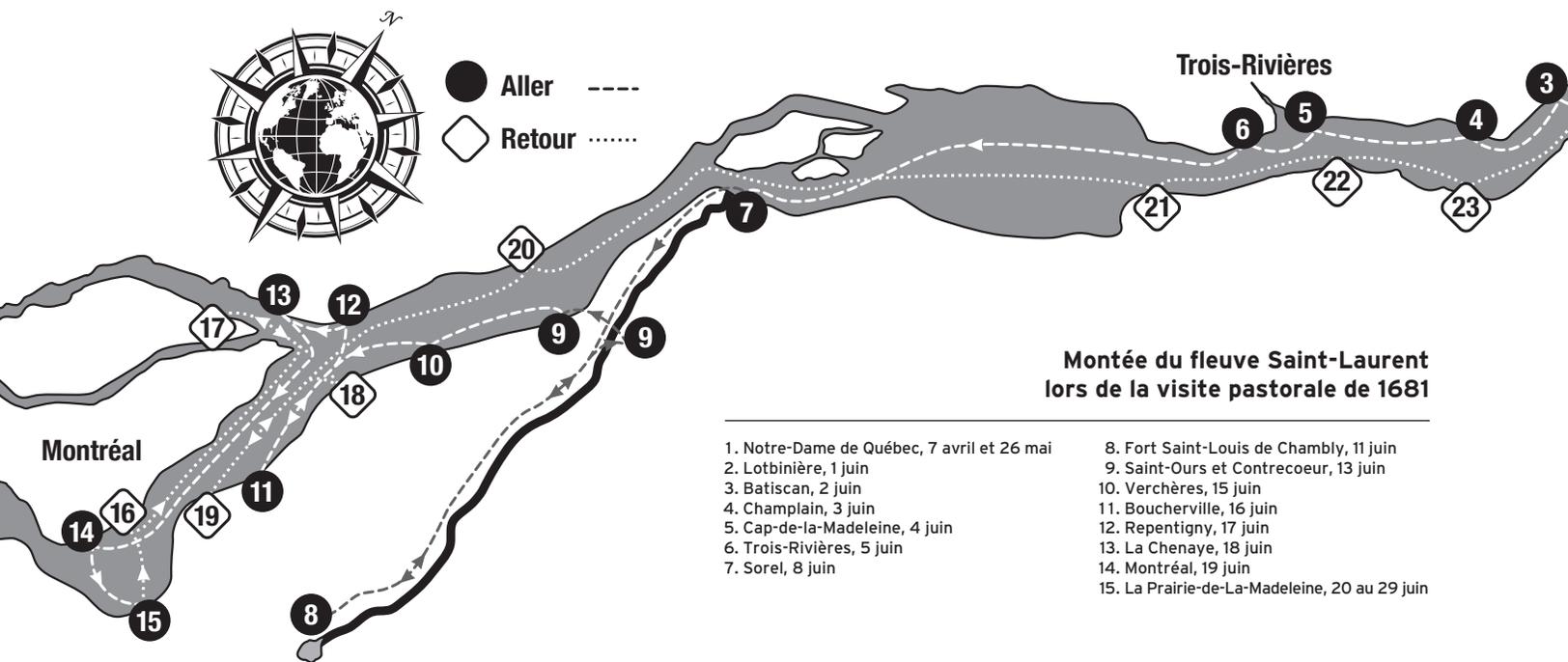
Dans ses instructions écrites au gouverneur de La Barre du 10 mai 1682, le roi l'avertissait que Mgr de Laval était contre les cures inamovibles, probablement pour conserver une plus grande autorité sur le clergé. Il le mit en garde contre ce sentiment. Il répéta que les cures devaient se soutenir par les dîmes seules. « Tracy avait réduit la dîme du 13<sup>e</sup> au 26<sup>e</sup> (minot), il

(suite en page 4)



Détails du *Monument Laval*, Mgr de Laval remet un rapport au roi

(Photo: Daniel Abel)



## LA VISITE PASTORALE DE 1681



### Un diocèse sous-financé

(suite de la page 3)

devra voir s'il est possible de remettre les choses à l'ancien état. » Il ajouta qu'il ne comprenait pas pourquoi l'évêque estimait à 800 livres la subsistance des curés au Canada alors qu'en France elle était de 200 livres. Il devait y avoir une grande exagération!

Alors que M. de La Barre écrivait au ministre de Seignelay en octobre 1682 que, au sujet des cures fixes, Mgr de Laval « biaise avec beaucoup d'adresse, faisant la chose impossible dans son exécution », l'intendant de Meulles le trouvait extrêmement raisonnable, « m'ayant fait clairement connaître qu'il était impossible d'en mettre partout [des cures fixes], attendu la grande distance des habitations qui oblige d'avoir des missionnaires pour les visiter quand on peut, à cause de la difficulté des chemins par les neiges qui durent six mois sur la terre, et aussi, à cause du grand éloignement d'une maison à l'autre ». (Lettre à Seignelay, 6 octobre 1682)

### Pour, sous conditions...

En effet, l'évêque désirait établir des paroisses et des curés fixes tout autant que le roi. Les cures amovibles avaient toujours été pour Mgr de Laval une solution temporaire en attendant d'obtenir l'érection en titre de son diocèse. Toutefois, veillant à la pérennité de son Église, il voulait d'abord s'assurer que ces curés auraient un revenu suffisant pour survivre, soit par les dîmes, soit par un supplément, ou par les deux. Les dîmes étaient encore largement insuffisantes et ceux qui demandaient l'implantation de cures fixes « n'étaient pas les plus pressés à fournir pour [y] suppléer » (Gosselin, II, p. 212) Les revenus de Mgr de Laval allaient aussi en diminuant, alors que ses dépenses pour augmenter l'Église en Nouvelle-France et suppléer aux prêtres augmentaient sans cesse<sup>2</sup>.

Malgré tout, Mgr de Laval ne baissa pas les bras et tenta à nouveau de faire entendre l'impossibilité de répondre aux attentes royales sous ces conditions. Puisque sa création de districts paroissiaux avait levé des objections à la Cour, principalement à cause de leur trop grande étendue, l'intendant de Meulles partit avec le vicaire général de l'évêque, M. des Maizerets, pour refaire la tournée du diocèse au cours de 1682 et 1683 et constater les chiffres par lui-même. (Baillargeon, p. 23)

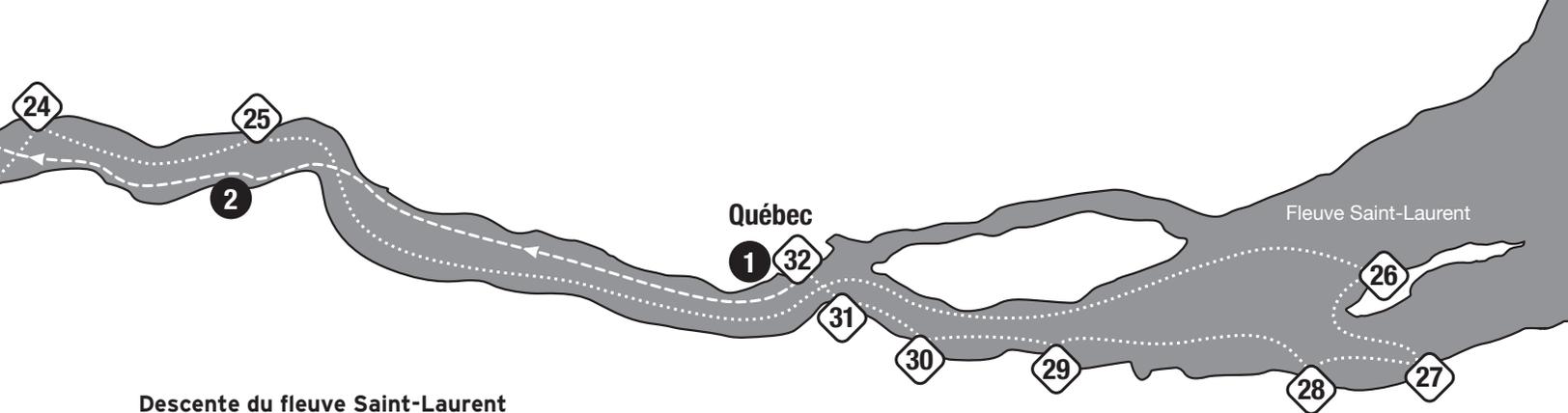
### Le Plan général de 1683

L'évêque, le gouverneur et l'intendant rédigèrent alors ensemble un état des lieux du diocèse intitulé *Plan général des cures et des missions du Canada donnant l'étendue des paroisses, les dimensions des églises ou chapelles, les noms des curés qui les desservent, leur âge, la population, la valeur des dîmes, etc., etc.*

En 1683, il y avait une population française de 10 251 établie au Canada et de 1 512 Amérindiens en missions sédentaires. Pour servir de subsistance à ceux-ci, seulement 25 217 arpents de terre étaient défrichés. Un arpent est une vieille mesure équivalente à environ 58,5 mètres, soit la quantité de terre cultivable pour nourrir une personne à l'année. Considérant que plusieurs familles en Nouvelle-France pouvaient atteindre jusqu'à 20 enfants, cette situation la laissait effectivement dans un état de profonde pauvreté. (Gosselin, II, p. 257)

Le *Plan* dénombrait 20 prêtres, dont 9 nés au Canada et éduqués au Séminaire de Mgr de Laval. La plupart étaient jeunes et vigoureux, mais le constant voyage dans leur immense district les fatiguait vite. Il n'y avait que huit ou neuf églises en pierre. La plupart des cures n'avait ni presbytère ni même de résidence fixe pour les prêtres.

(suite en page 5)



## Descente du fleuve Saint-Laurent lors de la visite pastorale de 1681

16. Montréal, 29 juin au 10 juillet  
 17. Île Jésus, 10 juillet  
 18. Cap-Saint-Michel (Varennes), 11 juillet  
 19. Longueuil, 11 juillet  
 20. La Valtrie, 12 juillet  
 21. Cressé (Nicolet), 14 juillet

22. Rivière-Puante (Bécancour), 15 juillet  
 23. Gentilly, 16 juillet  
 24. Sainte-Anne-de-La-Pérade, 17 juillet  
 25. Deschambault, 19 au 29 juillet  
 26. Île-aux-Oies (Île-aux-Grues), 29 juillet  
 27. Cap-Saint-Ignace, 30 juillet

28. Rivière-du-Sud (Saint-Thomas-de-Montmagny), 31 juillet  
 29. La Durantaye (Saint-Michel), 1 août  
 30. Beaumont, 9 août  
 31. Saint-Joseph-de-la-Pointe-Lévy, 10 août  
 32. Québec, 10 août

Selon les registres de confirmations des archives de l'Archevêché de Québec



## Un diocèse sous-financé

(suite de la page 4)

Deux exemples de cette situation sont à citer. L'abbé Thomas Morel, un des prêtres fondateurs du Séminaire de Québec, s'occupait d'une zone de 27 lieues (61 km) située entre Rivière-du-Loup et Berthier, dans laquelle vivaient 63 familles seulement. En France, un curé avait une distance moyenne de 2 lieues à parcourir. Le pauvre Morel n'avait ni chapelle, ni presbytère dans son district. (Gosselin, II, p. 256) L'abbé de Saint-Claude prenait sa relève à partir de Berthier, jusqu'à la Pointe-Lévy. Lorsqu'il entreprit sa première visite du diocèse, Mgr de Saint-Vallier écrivit « je visitai sur ma route toutes les églises que j'y trouvai des deux côtés de la rivière (...) étaient ou si prêtes à tomber en ruine, ou si dépourvues des choses les plus nécessaires, que la pauvreté où je les vis m'affligea sensiblement (...) ». (Gosselin, II, p. 264)

Dans le *Plan*, Mgr de Laval indiquait les 25 districts qu'il avait créés en 1678 et qui pouvaient, sous les bonnes conditions, devenir des noyaux de nombreuses paroisses. En soit, elles deviendraient les paroisses-mères de toutes les autres. Ces districts avaient, en majorité, déjà un prêtre sur place. L'intendant proposait d'utiliser les Récollets comme curés, ce qui diminuerait les frais de l'État et assurerait un service stable aux fidèles. (Lettre à Seignelay, 4 novembre 1683) Toutefois, une telle solution ne diminuerait en rien les frais requis aux habitants et elle n'eût aucun suivi.

## Conclusion

Malgré le *Plan*, les suppliques et les solutions proposées, le roi diminua le montant qu'il accordait à l'Église cana-

dienne dès 1684. Mgr de Laval dut garder que les cures assez nanties pour assurer la subsistance de leur curé. Son Séminaire, qui servait de pourvoyeur aux prêtres et aux fidèles du Canada, assura donc par son financement la pérennité de l'Église du pays, comme l'avait voulu son fondateur. (Bureau, p. 146)

François de Laval aurait pu être démoralisé de l'état de son Église après tant d'années et d'efforts de sa part et celle de ses prêtres. « Mais ce qui le consola, ce fut la pensée qu'il avait semé partout avec abondance le germe fécond de la foi chrétienne et que cette foi finirait un jour par produire des merveilles. » (Gosselin, II, p. 264)

<sup>1</sup> Cette gratification, ou subvention royale, variait entre 4 000 et 8 000 livres par année. 2 000 livres allaient directement à l'entretien des prêtres infirmes ou malades et 1 200 livres pour la construction des églises. Mgr de Laval estimait des frais de 800 livres par année, par curé fixe, pour leur subsistance au Canada. (Gosselin, I, p. 414)

<sup>2</sup> Les revenus de Mgr de Laval avaient diminué de 10 000 livres par année depuis que le roi lui avait donné les menses de l'abbaye de l'Estrées en 1672 pour financer son diocèse mais qui, en fait, ne rapportaient presque rien. Il ne recevait plus les 6 000 livres de pension que la Cour lui avait promises, ni les 2 000 livres que lui allouait la Compagnie des Indes Occidentales jusqu'à sa dissolution en 1674. Il perdait aussi annuellement 2 000 livres suite à l'échange qu'il avait faite de l'île d'Orléans pour l'île Jésus, en 1675, afin de se procurer l'argent nécessaire pour construire son Séminaire. (Gosselin, II, p. 218)

## Bibliographie

Baillargeon, N. « Le Séminaire de Québec et les cures sous l'épiscopat de Mgr de Laval », *Cap-aux-Diamants*, Numéro hors série, printemps 1993, p. 22-25.  
 Bureau, G. *François de Laval et son époque*, 2012, Québec : Séminaire de Québec, 264 p.  
 Gosselin, A. *Vie de Mgr de Laval*, T. I et II, 1890, Québec : Demers et Frères, 704 p.



## Entretenir la mémoire de saint François de Laval

Par Martina de Vries

Le Séminaire de Québec a entrepris en novembre 2016 de réaliser un recensement exhaustif de toute la documentation, des artefacts et des représentations sous différentes formes qui évoquent ou rappellent saint François de Laval. Pour ce faire, le Séminaire a mandaté le Centre d'animation François-De Laval pour élaborer un catalogue descriptif présentant la teneur des documents en notifiant les lieux de conservation et si possible, en faisant la captation numérique et photographique de ce qui sera inventorié. Cette documentation servira aux chercheurs tant pour son histoire que pour sa spiritualité.



(Photo : Daniel Abel)

La première phase de ce vaste projet est de réaliser l'inventaire de tout le corpus de Mgr de Laval. Jusqu'ici, nous avons recensé plus de 4 000 documents. Toute une surprise !!! Parmi ceux-ci, nous avons identifié environ 1 000 documents bibliographiques, soit les livres, articles de périodiques, thèses, etc., et 3 000 documents sources, soit la correspondance, les mandements, les actes, etc. de l'époque de Mgr de Laval. Ces derniers nous ont causé le plus de difficulté, car ils ne sont pas tous répertoriés, sont dispersés et leurs descriptifs et les résumés ne sont pas tous uniformes. Cette première phase devrait se terminer en décembre 2017.

Initialement, nous croyions que tout avait été imprimé dans l'*Altera Nova Positio*, le document principal de la Cause, publié en 1956. Nous nous étions grandement trompés! L'objectif à l'époque était de démontrer la sainteté de François de Laval. Une sélection représentative des documents sources était donc amplement suffisante pour le propos. Quand à nous, l'objectif est plus large. Nous désirons recenser tout ce qui a trait aux diverses facettes de l'homme : il a été évêque, administrateur, pasteur, seigneur, politicien, homme charitable, voyageur, défenseur des Amérindiens, abbé commendataire, sujet du roi et sujet du pape, évangéliste, pionnier et fondateur.

Par exemple, l'abbé Georges-Édouard Demers, vice-postulateur de la Cause et auteur principal de l'*Altera Nova Positio*, pour expliquer les difficultés encourues pour faire nommer François de Laval vicaire apostolique en Nouvelle-France, entre 1657 et 1658, a sélectionné cinq lettres de la correspondance de M. Étienne Gueffier, représentant du roi de France à Rome. De celles-ci, deux extraits ont été imprimés dans l'*Altera Nova Positio*. Dans notre projet, nous allons présenter la correspondance complète de M. Gueffier, soit 39 lettres et 2 mémoires.

Bien d'autres documents doivent être déterrés dans plusieurs musées, diocèses, paroisses et communautés religieuses. Parmi les archives françaises, on trouve celles, entre autres, de Caen, Chartres, Évreux, La Rochelle, Montigny-sur-Avre, Paris et Versailles. À Rome, on en retrouve dans les archives vaticanes (incluant les correspondances avec les nonces en France, quelques fonds des papes, la Congrégation Consistoriale, la Secrétairerie d'État et la Daterie apostolique), les archives de la Congrégation de la Propagande et les archives de la Congrégation des Rites. Au Québec, nous avons les archives du Séminaire de Québec, celles du diocèse de Québec, les fonds des postulants de la Cause, les archives des diocèses et des paroisses créées par Mgr de Laval et les communautés des Sulpiciens, Ursulines, Augustines, Jésuites, Congrégation

Notre-Dame et Hospitalières de Montréal. Au niveau gouvernemental, il y a les archives publiques du Canada, à Ottawa, les archives de la province de Québec et les recueils des mandements des évêques et du Conseil souverain de la Nouvelle-France.

Nous constatons à présent l'immense travail que cela a pu susciter pour les biographes et postulants de Mgr de Laval. Surtout qu'ils n'avaient pas la technologie d'aujourd'hui! Saluons ici le travail, entre autres, des abbés Georges-Édouard Demers, Honorius Provost, Auguste Gosselin, Amédée Gosselin, Thomas-Étienne Hamel, Noël Baillargeon, ainsi que le travail de traduction des notes



(Photo : Daniel Abel)

*Mosaïque d'une vie active*

Documents recensés suivant la ligne de temps de François de Laval. Cette mosaïque impressionne toujours nos visiteurs.

italiennes de l'*Altera Nova Positio* que complète présentement le père Roger Laberge, dernier postulateur de la Cause.

En 2018, nous entamerons la seconde phase du projet, soit la qualification des documents recensés. Sont-ils numérisés? De quelle qualité est cette numérisation? Seraient-ils à traduire de l'italien ou le latin vers le français? De plus, un travail devra être fait pour standardiser les résumés des documents et leurs données bibliographiques, etc. Cette deuxième phase devrait occuper la majorité de 2018.



1



2



(Photos : Claire Du Mesnil)



(Photo : Claire Du Mesnil)

3. **Congrès SIGNIS et nos grands de la foi**

Les Congrès internationaux de l'Association catholique mondiale pour la communication (SIGNIS) et de la Catholic Press Association se sont tenus cette année à l'Université Laval du 19 au 22 juin. Les organisateurs ont mis l'événement sous la protection de nos grands de la foi de Québec, soit la bienheureuse Catherine de Saint-Augustin, sainte Marie de l'Incarnation et saint François de Laval. Il y a eu un pèlerinage aux tombeaux, une célébration, la prière du matin, l'identification de salles à leur nom et un atelier à leur sujet.



(Photo : Daniel Abel)

4

2. **Hommage**

Dans le cadre des festivités du 350<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation, la paroisse de La Nativité de la Sainte-Vierge a souligné le passage de saint François de Laval à la Prairie-de-la-Magdeleine en 1676. Une borne d'interprétation installée devant l'église a été dévoilée le 19 mai en présence de M. le cardinal Cyprien Lacroix, archevêque de Québec, et de nombreux dignitaires et fidèles.

3. **Hommage bis**

En soirée, après une messe solennelle en mémoire de notre saint, le cardinal a été invité à bénir la giclée *Saint François de Québec*, qui sera accrochée à l'entrée de l'église. Sur la photo, nous pouvons apercevoir l'abbé Jacques Roberge, supérieur général du Séminaire de Québec, Daniel Abel, auteur de l'œuvre, le cardinal Lacroix et le curé, M. Mario Desrosiers. Remerciements aux organisateurs pour cette initiative et cette belle journée.

4. **Plus aucun doute!**

Suite aux questionnements répétés de visiteurs quant à savoir où reposent les restes de saint François de Laval, les autorités du Séminaire de Québec et de la cathédrale Notre-Dame de Québec ont convenu de modifier l'inscription sur la dalle de la chapelle funéraire.



(Photo : Jean Duval)

5

5. **Reportages chinois**

Une équipe de TV Production Fountain of Love and Life en Ontario est venue en reportage dans la ville de Québec pour présenter à son auditoire canadien d'origine chinoise nos grands de la foi. Du 4 au 7 août, l'équipe a pu capter des images *in situ* et interviewer différents interlocuteurs pour leur présenter Catherine de Saint-Augustin, Marie de l'Incarnation et de François de Laval. Le reportage s'est fait en anglais et en mandarin.





Les incendies du Séminaire de Québec de décembre 1701 et octobre 1705. Spectacle multimédia *Lumière*, 2013

## ICONOGRAPHIE

### Statue hommage ►

Cette œuvre fut commanditée par madame Jeannine Hot et monsieur Wilfrid Paré à l'occasion du décès accidentel de leur fils, Serge Paré, à l'âge de 21 ans, le 2 octobre 1980.

Le dévoilement et la bénédiction de l'œuvre se sont fait consécutivement au cours d'une célébration eucharistique le 10 octobre 1981, à l'église de la Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie à Château-Richer en présence du curé de l'époque, l'abbé Henri Goulet, et du chanoine Jacques Lemieux, alors directeur du Centre.

Paul Y. Gagnon (1932- )

En pin verni, 110 cm X 35 cm, 1981

Église de la Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie,  
Château-Richer, Québec

### Le Pape Alexandre VII à Mgr de Laval

*Votre zèle n'a pas besoin, nous le savons,  
d'être stimulé; il s'enflamme spontanément,  
à la vue de ce qu'il faut entreprendre pour la propagation  
de notre sainte Religion. Livrez-vous à cette  
noble tâche avec ardeur et amour.*

*Vous savez l'affection paternelle que nous vous portons,  
ainsi qu'à votre Église, et à ses nouvelles plantations  
chrétiennes. Vos travaux apostoliques vous assureront  
de plus en plus cette affection, mais surtout  
la bénédiction du Tout-Puissant.*

*(Archives du Séminaire de Québec,  
Lettre de S. S. Alexandre VII à Mgr de Laval, 3 avril 1660)*



(Photo: Daniel Abel)



Centre d'animation  
François-De Laval



[twitter.com/CentreFdL](https://twitter.com/CentreFdL)

[www.francoisdelaval.com](http://www.francoisdelaval.com)

Prochaine parution:  
Mai 2018